



INFO MUNICIPAL

Volume 18, numéro 4
Règlement: 1997-12-329

AVRIL 2015



Mot du maire

Le relais pour la vie de la MRC des Chenaux à Champlain

Les 30 et 31 mai prochain aura lieu la 4^e édition du Relais pour la Vie de la MRC des Chenaux.

Organisée par des bénévoles de la municipalité de Champlain et soutenue par le personnel de la Société canadienne du cancer, le Relais pour la Vie constitue la plus importante campagne de financement de cet organisme. Les fonds sont destinés à la recherche sur le cancer.

Il est encore possible pour les citoyens qui désirent se constituer une équipe de 10 personnes de le faire en vue de participer à cette célébration de la vie.

Il suffit pour cela d'aller sur le site internet de la Société canadienne du cancer et de rechercher le Relais de la MRC des Chenaux à Champlain.

Il s'agit d'une activité remplie de sens à laquelle je participe personnellement depuis 3 ans. On a l'occasion d'y marcher en l'honneur de ceux qui se battent, mais aussi en se souvenant de ceux qui ont perdu leur combat contre le cancer.

Une aide financière du programme Nouveaux Horizons pour le Club de la Fadoq de St-Narcisse

Madame Solange Boutet et monsieur Aimé Bernier ont récemment informé le conseil municipal d'une aide financière obtenue du Gouvernement du Canada dans le cadre du programme Nouveaux Horizons.

Ce programme finance des équipements qui permettent aux aînés d'améliorer leur condition de vie et de briser leur isolement. Ainsi, divers équipements en lien avec les

activités du club de la Fadoq seront investis au Centre communautaire et ces équipements pourront servir l'ensemble de la population.

En plus, 3 modules intergénérationnels d'activité physique seront installés à proximité des jeux d'eau, afin de permettre à toute la population de vraiment profiter de ce plateau d'activité.

Merci beaucoup au Club de la Fadoq pour leur ouverture à répondre tant aux besoins de leurs membres qu'aux besoins de la communauté.

Joyeuses Pâques à tous et à toutes !

Guy Veillette, maire

**La date limite
pour se
conformer
est le 31
octobre 2016**

Mise aux normes des fosses septiques

Il reste à présent 2 saisons estivales afin de compléter le programme de réhabilitation de l'environnement en favorisant la construction d'installation septique conforme selon le règlement provincial (Q2R8).

Un permis doit être émis par l'officier autorisé de la municipalité à l'exécution des travaux.

Pour obtenir ce permis, un test de sol devra être effectué au préalable par une

firme spécialisée.

Enfin, pour toute question veuillez contacter Francis Dubreuil au
819 840-0704
poste 2212

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



Avis public

**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-NARCISSE
COMTÉ DE CHAMPLAIN**

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

MODIFICATION AU PLAN ET À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Avis public est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 2 mars 2015, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 2015-02-506 modifiant le plan d'urbanisme, ainsi que le projet de règlement 2015-02-507 modifiant le règlement de zonage.

Le règlement modifiant le plan d'urbanisme a pour objet d'agrandir l'affectation industrielle, afin de redéfinir les limites des affectations industrielles et commerciales, entre les rues Notre-Dame et Principale, à l'extrémité sud-ouest du périmètre d'urbanisation, ceci afin de répondre aux besoins exprimés dans ce secteur.

Quant au règlement modifiant le règlement de zonage, celui-ci vise à agrandir :

- . la zone 101-C par l'insertion du lot 285-65, propriété du Club de moto-neige compté de Champlain, et du lot P-285, propriété de Claude Lafrance. La zone 102-C est réduite en conséquence;
- . la zone 102-C est agrandie par l'insertion du lot P-285 entre les rues Notre-Dame et Principale, propriété de Huguette Veillette. La zone 103-I est réduite en conséquence;
- . la zone 103-I est agrandie par l'insertion du lot P-285, propriété de Fiducie André Pronovost et du lot P-285, propriété de Huguette Veillette. La zone 102-C est réduite en conséquence.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 mai 2015 à 19h00 à la salle municipal 300, rue Principale, Saint-Narcisse. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 2015-02-507 modifiant le règlement de zonage contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Narcisse ce 30 mars 2015

Stéphane Bourassa,
Directeur général

Bibliothèque municipale

Une équipe dévouée à l'écoute de vos besoins!

Poussez la porte de votre bibliothèque municipale, vous y rencontrerez des gens dynamiques, accueillants, prêts à vous conseiller parmi tous les trésors littéraires qui les entourent. Au Québec,

c'est plus de 8 600 bénévoles qui œuvrent au sein des bibliothèques publiques dans tous les Réseau BIBLIO.

Pensez à les remercier lors de votre prochaine visite à la bibliothèque!



Message de votre service d'urbanisme

Abri d'auto temporaire

Nous voulons vous rappeler que la date limite pour enlever votre abri d'auto temporaire est le 30 avril.

Permis de construction et certificat d'autorisation

Avec l'arrivée du printemps, les projets de cons-

truction et de rénovation reprendront... Nous voulons vous rappeler que lorsque vous faites une demande afin d'obtenir un permis de construction ou un certificat d'autorisation, le service d'urbanisme dispose de 30 jours pour les émettre. Bien sûr, plus votre demande est complète (plan, croquis, etc.), plus cela facilitera le travail

des inspecteurs. Alors afin d'éviter des délais d'attente en pleine période d'achalandage, demandez votre permis dès que possible!

Vous devez démonter votre abri d'auto pour le 30 avril

L'heure du conte

Tu es âgé entre 3 et 7 ans ...
Tu aimes les histoires...
Cette activité s'adresse à toi !

Samedi 11 avril 2015

À compter de 9h30
À la bibliothèque municipale

Amène un toutou, une doudou, ta maman et ton papa

Au programme, histoire et bricolage aux couleurs de Pâques suivi d'une chasse aux cocos. Et pour bien terminer l'activité, une surprise de la Cabane à sucre Massicotte

Pour s'inscrire : Bureau municipal 418-328-8645
courriel : municipalite@saint-narcisse.com





Message important à tous les citoyens ayant une installation de prélèvement d'eau

Nouveau règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) (Q.2 r.35.2)

Veillez prendre note qu'une nouvelle réglementation provinciale est entrée en vigueur le 2 mars 2015, concernant le prélèvement des eaux. Cette modification réglementaire touche tous les citoyens qui auront besoin d'une nouvelle installation mais également tous les citoyens qui ont déjà une installation (puits, pointe, etc).

L'article 14 du règlement stipule que : « *Toute installation de prélèvement d'eau doit demeurer accessible pour des fins d'inspection, d'entretien, de désinfection ou de réparation des équipements ainsi que, le cas échéant, pour son obturation ou son démantèlement* ».

Concrètement, cela veut dire que tous les citoyens s'approvisionnant en eau, par une source d'alimentation autre que l'aqueduc municipal, **a l'obligation de rendre son installation visible et accessible, et ce, même si l'installation est en place depuis des années.**



De quelle façon :

Si votre installation est sur le terrain, vous devez l'identifier au moyen d'un piquet ou d'un drapeau d'identification et si votre installation est située à l'intérieur de la résidence, vous devez installer votre pictogramme dans la fenêtre.

Le pictogramme sera disponible au bureau municipal à compter du 1er juin 2015.

La municipalité vous demande de procéder avant mars 2016.

Merci de votre collaboration.

FONDATION DU CENTRE D'ACCUEIL ST-NARCISSE



Plusieurs administrateurs actuellement en fonction ont manifesté le désir de quitter le conseil d'administration de la fondation. En conséquence, nous avons un IMMENSE besoin de bénévoles provenant des municipalités desservies par le Centre d'accueil soit : **St-Luc de Vincennes, St-Maurice, St-Narcisse et St-Stanislas pour combler ces postes.**

Mercredi le **6 mai** prochain la Fondation du Centre d'accueil tiendra son assemblée générale à **19 heures au Centre d'accueil de St-Narcisse.** Lors de cette importante réunion des élections auront lieu pour attribuer des postes vacants au sein de la fondation. Lors de cette rencontre vous aurez également l'opportunité de connaître les réalisations et projets de la fondation.

Il en va de la **SURVIE** même de la fondation.

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir parmi nous afin de poursuivre le travail énorme accompli par la fondation depuis bientôt 15 ans et cela toujours dans le but premier de procurer des services de qualité aux aînés que nous aimons.

Bienvenue à tous : 6 mai , 19 heures , Centre d'accueil St-Narcisse.

Michel Bordeleau, président

Fondation du Centre d'Accueil de Saint-Narcisse

FADOQ Saint-Narcisse

Voici les activités à venir pour la FADOQ de Saint-Narcisse

- Samedi le 11 avril, soirée de danse sociale et en ligne avec le duo Marcel et Diane.
- Jeudi le 16 avril, dîner (12h) gratuit pour les membres, suivi à 13h30 de l'assemblée générale annuelle et des élections.
- Jeudi le 7 mai, voyage au Casino de Montréal. Départ à 11h de Saint-Narcisse. Au retour, souper à la marina de Repentigny. Coût: 30\$. Réservation au 328-3367 ou au 328-3961.
- Jeudi le 11 juin voyage au casino de Charlevoix. Départ à 7h de Saint-Narcisse. Retour vers 22h. Coût 38\$. Dîner au Manoir Richelieu et souper libre à Baie St-Paul. Autobus de luxe. Réservation au 328-3367 ou au 328-3961.





DROGUES AU VOLANT

« L'augmentation marquée de la consommation de drogues au Canada au cours des dernières années a pour conséquence d'accroître le nombre de conducteurs qui pourraient se retrouver sur la route avec les facultés affaiblies par de telles substances. Au Québec, la présence de drogues licites ou illicites dans le sang a été constatée chez près de 31 % des conducteurs décédés dans un accident, de 2008 à 2012 » (SAAQ).

Les risques associés à la conduite sous l'influence de drogues sont très importants car toute drogue agit sur le cerveau. L'effet qu'elle produit affecte automatiquement la conduite automobile : Difficulté à bien percevoir l'environnement, temps de réaction augmenté, réflexes ralentis, vision et coordination affectées, somnolence, agressivité, etc. Il faut également se méfier des médicaments (prescrits ou en vente libre) car ils peuvent avoir les mêmes effets néfastes sur notre conduite, d'où l'importance de consulter son pharmacien ou son médecin.

Le Code criminel canadien interdit la conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue (médicaments inclus). Le Code de sécurité routière du Québec prévoit aussi des sanctions pour les conducteurs pris en défaut, qui seront déclarés coupables. Désormais, les policiers sont davantage outillés pour détecter et enquêter en matière de drogue au volant. Des épreuves de coordination des mouvements peuvent être demandées sur le bord de la route. De plus, des experts en reconnaissance de drogue sont qualifiés pour faire passer une série de tests plus poussés rendus au poste de police.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site de la SAAQ : http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/comportements/drogues/index.php. Le site Éducaloi est aussi de bonne référence : <http://www.educaloi.qc.ca/>. Enfin, vous pouvez aussi contacter votre poste de police local.

Gymnase: Session du printemps

Du 20 avril au 27 juin

50\$ pour 10 semaines

ou 25\$ pour 5 semaines

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi : 17h à 21h

Samedi : 9h à 12h

Pour informations : 819-840-4312 Poste 4026



Inscription des jeunes à la balle

Une autre saison de balle donnée débutera prochainement. Tu es âgé (e) entre 8 et 16 ans et tu souhaites jouer à la balle, il est temps de s'inscrire à la saison 2015.

Modalités d'inscription:

Endroit: Jour: Bureau municipal (de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30)

Soir: le 15 avril de 18h à 20h au bureau municipal.

Coûts : 35\$ *(rabais de 10\$ par enfant additionnel de la même famille)

* Inscription effectuée après le 15 avril, frais supplémentaire de 20\$ par enfant. Paiement accepté comptant ou par chèque libellé au Centre des loisirs de Saint-Narcisse.

Il est nécessaire de fournir ta carte d'assurance-maladie lors de l'inscription.

Information au bureau municipal: (418) 328-8645

*Des propositions
de sports pour les
jeunes*

Location des salles pour le temps des Fêtes 2015-2016

Le tirage au sort des salles, pour la période du temps des Fêtes 2014-2015, se fera à la séance du Conseil municipal le **7 avril prochain**. Pour y participer donnez votre nom en communiquant au bureau de la municipalité au 418 328-8645

Clin d'œil de la Société d'Histoire...

Souvent on se demande d'où vient le choix d'un nom de rue...

Voici un petit résumé de l'historique des noms de rues dans le nouveau quartier du secteur nord de notre village.

La rue Thomas-Bergeron

Dans les années 1850, la terre de Thomas Bergeron longe la rue du Collège et se rend jusqu'à la rivière des Chutes. Sur cette terre, on retrouve tout d'abord le Collège St-Joseph devenu l'École de la Solidarité puis la rue Genest, la rue Des Lilas, la rue Jean. Thomas Bergeron est un cultivateur prospère. Il va s'associer avec François Gervais, cultivateur et François Trudel, ingénieur et mécanicien qui fabrique des moulins à battre le grain.

Leur association les amène à construire le premier moulin à farine en 1857 suivi d'un moulin à scie qui sera connu comme "le moulin Cossette sur les chutes à Romain" sur la route du Moulin.

Recherches: Madeleine Gervais



La rue Cécile-Vézina

Cécile Carpentier est née en 1870, à Champlain. Elle épouse Joseph Vézina en 1906.

En 1933, Cécile Vézina, devenue veuve, loue à la Commission scolaire un local de sa maison.

Celle-ci est située voisine ouest du magasin J.E. Jacob, sur la rue Principale à Saint-Narcisse.

Le professeur Beaumier y donne des cours aux grands garçons. Germain Cossette, Marc Baril, Jean-Charles Massicotte et autres y assistent.

En 1943, Joël Cossette et Jean-Louis Jacob aménagent leur propre menuiserie dans l'arrière-cuisine de la maison de Cécile Vézina avant de

construire leur usine sur la rue St-François-Xavier.

Madame Vézina possède une chapellerie. Comme toutes les femmes et jeunes filles doivent porter un chapeau pour aller à l'église ou toute autre sortie, une chapelière ou modiste est indispensable dans la paroisse.

Elle organise des pèlerinages à l'Oratoire St-Joseph et aussi à Ste-Anne de Beaupré où son beau-frère, le Père Donat Vézina est prédicateur.

Recherches: Cahier du Centenaire de la paroisse 1954
Volume de Marcel Trudel de 2001
et auprès de monsieur Clément Jacob



La rue Philippe-Baril

Le Dr Philippe Baril est né le 19 octobre 1880 à Ste-Geneviève de Batiscan et a pratiqué la médecine pendant plus de 30 ans à St-Narcisse.

Il fit ses études au Séminaire de Trois-Rivières entre 1894 et 1901 et y remporta plusieurs prix et distinctions. Par la suite il obtint un baccalauréat en lettres et un doctorat en médecine à l'Université Laval en 1909.

C'est le 5 septembre 1910 que Philippe épousa Rose-Alma Brouillette de Saint-Narcisse.

Comme beaucoup de médecins de campagne de son époque, il n'hésitait pas à aller soigner les malades ou pratiquer des accouchements à des kilomètres à la ronde à toute heure du jour ou de la nuit et ce dans des conditions souvent difficiles.

En 1939, le Dr Baril fut nommé médecin coroner du district de Champlain.

Il décéda le 29 mars 1943 à l'âge de 62 en laissant une veuve et huit enfants.

Re: Daniel Magny, arrière-petit-fils du Dr Baril et sa mère Claudette Jacob



La rue Flore-Trudel

Flore Trudel est née le 1er août 1905. Elle n'avait que trois ans lorsque son père acheta un piano. Sa soeur Emma, de quatorze ans son aînée, l'initia immédiatement à la musique en lui enseignant les connaissances de base. Elle suivit par la suite des cours privés chez Rachel Garceau.

Le chanoine Georges-Elisée Panneton, impressionné par le talent de Flore, lui proposa de lui enseigner l'orgue.

Elle se rendait chaque matin au presbytère pour pratiquer les chants de la messe sur l'harmonium.

Elle perfectionna sa théorie et obtint son diplôme supérieur d'orgue de l'abbé Antonio Thompson.

Elle épousa Romain Baril le 23 juin 1941.

Sa carrière d'organiste et accompagnatrice de la chorale dura du premier dimanche de juillet 1922 au premier dimanche de juillet 1970, donc 48 années.

Re: Le volume "Le chant liturgique de St-Narcisse" de Claire Cossette.





Maison de la famille des Chenaux

Cafés-rencontres au Centre communautaire de Saint-Narcisse

Le langage : pas toujours chose facile

Vous pourrez démystifier les stades du développement du langage et les difficultés pouvant s'y rattacher. Plusieurs activités pour stimuler votre enfant vous seront aussi proposées.

Le mardi 14 avril 9 h 30

Il était une fois...

L'importance des livres et de la lecture dans le développement des enfants sont des plus capitales. Découvrez une multitude de trucs et de conseils pour faire apprécier les livres aux enfants.

Le mardi 28 avril 9 h 30 à St-Narcisse.

Animatrice : Nadine D'Amours **Une garderie simultanée est offerte gratuitement.**

Ateliers de massage pour bébés : «bébé s'éveille»

Ces rencontres permettent aux parents de développer un moyen de communication avec leur bébé par l'apprentissage de différentes techniques de massage. De plus, un volet d'activités psychomotrices a été ajouté aux ateliers. Sous forme de jeu, nous aiderons bébé à se connaître et à explorer son environnement. Une série de 8 rencontres débutera le mardi 7 avril 2015 de 10h à 11h. L'endroit est à déterminer selon les inscriptions.

Coût membre \$10.

Info et inscription : France Lepage

Papa en Action

En avril 2015 l'activité du volet Papa en Action est familiale donc toutes les mamans sont les bienvenues. Venez en famille à la cabane à sucre chez «Érablière Denis Bédard », 185, Rte 159 à St-Stanislas, le samedi 11 avril prochain de 10 h 30 à 13 h 00. Pour votre inscription et information contacter la responsable : **Joanie Rousseau.**

Méga vente d'articles pour bébés & enfants

La Maison de la famille Des Chenaux organise le 3 mai prochain sa vente annuelle d'articles pour bébés et enfants à l'aréna municipale de Sainte-Anne-de-la-Pérade, de 9h à 15h00. Location de table au profit de la MFDC. Réservez votre emplacement avant le 20 avril 2015 au 418-325-2120.

D'autres activités sur le territoire sont annoncés sur le site de l'organisme

Pour vos inscriptions ou pour de l'information vous pouvez nous

contacter au (418) 325-2120.



DOCTEUR ANDRÉ BOUCHER, DENTISTE

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

À compter du 13 avril prochain. M. André Boucher, dentiste, souhaite aviser sa clientèle qu'il se joindra à l'équipe du Centre dentaire Genest et Forest. Le dossier de ses clients suivra à cette clinique. Il aimerait avoir le plaisir de continuer à offrir les meilleurs soins possibles dans ce nouvel environnement.

Pour plus de renseignements, communiquez au 819-378-0540

Des activités au cours du mois de mars

Les archives vidéo de Michel Brouillette

Pour rire et se souvenir d'une autre époque!

Deux autres Vidéos exclusifs dans la collection de Michel Brouillette
Qui vous apporteront sourire et nostalgie...
Que vous pourrez regarder en 2015

Les meilleurs moments des célébrations
du centenaire de Mlle Stella Brunelle au
Centre d'Accueil le 30 août 1995



Et l'heure du Conte le 19 juin 2014 à l'Agora par Caroline Bonenfant
et Christine Trudel



CONFÉRENCE PAR RENE BEAUDOIN historien



Retracez vos ancêtres et l'histoire de vos familles

Le vendredi 17 avril 2015 à 19 h
À l'Auditorium Denis-Dupont
École secondaire Le Tremplin, Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Prix d'entrée : 10\$
au profit de la Fabrique Sainte-Geneviève
Billets en vente à l'entrée.
Pour informations : Presbytère de Sainte-Geneviève (418-362-2616).



Histoire des familles de la MRC des Chenaux

La Fabrique de la paroisse Sainte-Geneviève est une corporation à but non lucratif.
Elle est propriétaire de l'église, du presbytère et du cimetière à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.



Desjardins
Caisse populaire
de la Moraine

Mercredi
22 avril 2015
à 19h
École
secondaire
Le Tremplin

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

Vous êtes, par la présente, invité(e)s à l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins de la Moraine, qui aura lieu :

Mercredi 22 avril 2015, à 19 h

À l'Auditorium Denis Dupont, École secondaire le Tremplin

100, ch de la Rivière-à-Veillet

Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Québec) GoX 2RO

Un transport sera mis à votre disposition et un léger goûter sera servi sur place.

Voici les détails du déplacement pour vous rendre à l'assemblée :

Départ du centre de services de Saint-Maurice à 17 h 45;

Départ du centre de services de Saint-Narcisse à 18 h;

Départ du centre de services de Saint-Stanislas à 18 h 15;



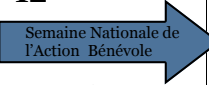


Départ du centre de services de Sainte-Geneviève-de-Batiscan à 18 h 30.

BIENVENUE À TOUS!

Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com

Facebook: Municipalité Saint-Narcisse

Avril 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1 Société d'horticulture Batiscan 19h Viactive 9h30 Salle municipale FADOQ Danse 19h C.C.	2 	3 Vendredi Saint Franciscains 14h Chemin de croix Centre d'accueil Bureau municipal Fermé	4
5 JOYEUSES PÂQUES!	6  Lundi de Pâques Bureau municipal Fermé	7 Conseil 19h30 Salle municipale	8 Viactive 9h30 Salle municipale FADOQ Danse 19h C. Communautaire	9	10	11 FADOQ Soirée 20h C. Communautaire
12  Semaine Nationale de l'Action Bénévole Messe des bénévoles pour le 35 ^e du CAB de la Moraine	13 FADOQ Danse 19h C. Communautaire	14 Afeas 19h30 Salle municipale	15 Viactive 9h30 Salle municipale FADOQ Danse 19h Centre Communau- taire	16  ADOQ Dîner élections et AGA C. Communautaire	17 Date de tombée pour recevoir vos infos...	18
19	20  FADOQ Danse 19h C. Communautaire	21 Garde Paroissiale 19h30 Salle municipale	22 Viactive - 9h30 Salle Municipale FADOQ - Danse – 19h C. Communautaire Caisse populaire de la Moraine AGA - Ste-Geneviève École Le Tremplin	23	24	25
26 Souper spaghetti de la Fabrique 18h C. Communautaire	27 FADOQ Danse 19h C. Communautaire	28 Bonne Fête Guy! Maire	29 Viactive 9h30 Salle municipale FADOQ Danse 19h C. Communautaire	30 